

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 21 (1918-1919)

Artikel: Le service social en Suisse
Autor: Ferrière, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-749156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE SERVICE SOCIAL EN SUISSE

La grande guerre est terminée, disent les uns. Au dire des autres, elle ne fait que commencer. Ces „autres“, ce sont les fervents du socialisme intégral. L'exemple de la Russie bolchéviste ne les arrête pas. L'échec du communisme des Lénine et des Trotzky n'est pas dû, à leurs yeux, à une formidable erreur de psychologie sociale; ils y voient l'effet du „sabotage de la bourgeoisie“. Sans ce sabotage, les Russes bienheureux auraient déjà réalisé le paradis sur la terre.

On peut être d'un avis différent. Même en admettant que certaines formes du régime capitaliste soient abusives, pour autant qu'elles favorisent les accaparements et les monopoles privés; même en reconnaissant qu'un certain degré de socialisation soit utile — plus que cela: nécessaire, — il n'en reste pas moins que le mouvement révolutionnaire, dans les fins qu'il poursuit, est „prématuré“, pour employer un terme modéré. Il l'est tout d'abord parce que, manifestement, les peuples d'aujourd'hui — le peuple suisse comme les autres, hélas! — ne sont pas mûrs pour la démocratie directe. Or j'admets que le socialisme est démocratique ou n'est pas: la „dictature du prolétariat“, de l'aveu même de Lénine, n'est qu'un expédient temporaire. En second lieu, le mouvement révolutionnaire est inopportun, parce qu'il naît non pas de l'acte réfléchi et conscient de peuples débordants de force créatrice, mais du mécontentement et de l'exaspération d'un monde affamé et débilité organiquement et psychiquement. La faim a toujours été mauvaise conseillère.

C'est pourquoi nous devons lutter, tous, tant que nous sommes — même et surtout les socialistes véritables qui voient dans le socialisme un progrès et un idéal, — nous devons lutter, dis-je, non pas contre le bolchévisme ou le spartacisme, fantômes qu'anime l'esprit négatif de la destruction, mais contre la faim, donc contre le désordre économique, donc pour l'action positive et constructive: dans notre pays, par une législation sociale plus juste, comportant une profonde réforme sociale; hors de nos frontières, par l'établissement d'une Société des Nations selon Wilson — et non pas selon les ministres X, Y, Z, patriotes à l'ancienne mode et dont la montre retarde d'un siècle!

Agir positivement et constructivement contre la famine suppose de la prévoyance. Il faut prévoir la possibilité de désordres sociaux dans les pays qui nous ravitaillent et dans les pays qui nous environnent. Les probabilités, dans ce sens-là, sont sérieuses. Qui les traiterait de vaines chimères jouera à l'autruche, laquelle, on le sait, se cache la tête... pour ne pas être vue. Il faut prévoir par conséquent que nous, Suisses, pourrions être isolés économiquement du reste du monde et obligés de nous suffire à nous-mêmes. Il faut prévoir, en définitive, que toutes les forces actives du pays soient mises un jour au service de la nation, non pas pour détruire, mais pour construire, pour contribuer collectivement à la subsistance de tout le peuple.

C'est là ce que j'entends par „service social“. On a aussi désigné cette organisation par le terme de „service civique économique“, les gardes civiques, constituées depuis le 11 novembre dans beaucoup de communes de la Suisse, envisageant aussi ce rôle positif, à côté du rôle négatif que représente le service de police. N'importe le mot, d'ailleurs. Ce qu'il faut marquer, c'est qu'il ne s'agit pas ici du service „civil“, envisagé comme un auxiliaire ou un succédané du service militaire, et englobant les jeunes gens des deux sexes dans une activité permanente, régulière et militarisée. Le service „social“ doit rester occasionnel et, si possible, volontaire.

Je dis „si possible“, car, qu'on le veuille ou non, la situation économique peut devenir assez grave pour que le volontariat ne suffise plus. Mais une chose reste certaine: il faut, chez nous, que le peuple reste le maître, le peuple éclairé par la presse et par des conférences où on lui exposerait la situation économique telle qu'elle est en réalité. On ne paraît pas avoir toujours compris, en haut lieu, cette nécessité morale. Le jour donc où il le faudra et où le peuple le voudra, le vote de certaines communes pouvant précéder celui du canton, et le vote de certains cantons précéder celui de la Confédération, ce jour-là on instituera la mobilisation obligatoire pour le service économique du pays. Ce jour-là et pas avant.

Je crois fermement qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir à cette extrémité. Est-ce un motif de ne pas la prévoir? Est-ce un motif de ne pas l'envisager dans ses détails, afin d'y accoutumer notre esprit?

Le meilleur moyen d'ailleurs de parer aux événements, c'est de les prévenir dans la mesure du possible. Et, à cet égard, il y a deux voies ouvertes, selon les goûts et les moyens de chacun. L'une de ces voies, c'est l'affiliation aux sociétés coopératives de culture maraîchère¹⁾ qui s'adressent principalement aux ouvriers et aux employés de nos villes. C'est l'appui donné aux associations tendant à ramener le citadin à la terre par l'institution de cités-jardins²⁾. C'est la multiplication des sociétés de coopération intégrale, colonies coopératives qui sont, selon l'avis des privilégiés qui ont pu s'y établir, l'embryon de la société économique idéale de l'avenir.³⁾

L'autre voie, c'est la participation aux „gardes civiques“ qui s'organisent un peu partout. Ces gardes, à base communale, encadrées par des citoyens capables et énergiques, reconnues et soutenues par les Conseils d'Etat de nos cantons et possédant de ce fait un caractère quasi officiel, sont appelées à jouer, en cas de besoin, un rôle économique extrêmement utile. Lors de la grève du 11 novembre, des citoyens dévoués ont déchargé des wagons en souffrance, assuré des transports, conduit des locomotives et des tramways. Si la Suisse venait à être isolée des autres pays, on pourrait facilement multiplier ces activités, soit en instituant des bourses du travail auxquelles s'adresseraient les employeurs (communes et associations pour le bien public) et les employés, chacun selon ses capacités; soit en constituant des coopératives officielles sur la base de la commune. L'Etat viendrait en aide à ces bourses et à ces coopératives par des avances financières, et surtout en

¹⁾ „Société coopérative de culture maraîchère, Légume“, Bâle, Thiersteiner-allee 22, créée le 7 octobre 1918. — „Association suisse d'agriculture industrielle et de colonisation intérieure“, Zurich 1, Schifflände 22, créée le 5 juillet 1918.

²⁾ „Société pour la construction de cités-jardins“, Zurich, Gessnerallee 32. — „Cités coopératives ouvrières“, société créée à Genève le 27 janvier 1919 et utilisant les prêts à taux réduit prévus par l'arrêté du Conseil fédéral du 12 décembre 1918. Rue des Grottes 32, Genève. — „Ligue pour la colonisation intérieure“ projet du conseiller national Gelpke à Bâle. — „Société suisse pour la colonisation à la campagne“ de M. K. de Meyenburg, Gellertstr. 22, Bâle, qui a pour but de fédérer et de centraliser toutes les activités du pays dans ce domaine.

³⁾ „Société de coopération intégrale“ (première colonie à Peney, près de Genève), créée le 25 novembre 1918 à Genève, Croix-d'Or 14. — Demander les statuts ainsi que ceux de „Terre libre“, association auxiliaire de la Société de coopération intégrale, ouverte à tous les amis de l'œuvre.

tenant à jour des statistiques comportant: les forces individuelles disponibles — dans leur qualité (professions) et leur quantité; — les matières premières, biens-fonds, outils et moyens de transport disponibles; enfin les besoins à satisfaire. Toutes ces statistiques seraient centralisées à l'Office du ravitaillement et de l'agriculture à Berne.

C'est d'ailleurs à cet Office qu'incombe le rôle directeur dans la question de la répartition des cultures et de l'exploitation des forêts — pour lesquelles il faudra construire de nombreuses voies d'accès, afin d'éviter que tant de bois périsse sur place dans nos montagnes, tandis que, dans la plaine, il est hors de prix. — A lui aussi à organiser les travaux pour défricher des terres nouvelles ou assécher les marécages et anciens lits de fleuves (plaines du Rhône, par exemple).

On observera que rien de ce que je propose ici n'est irréalisable. Bien mieux: cela n'exige presque pas de rouages nouveaux. Les rouages sont créés; ils existent; ils jouent déjà en quelque mesure. Il suffira de les développer *selon les besoins*. Le tout, je le répète, est de prévoir.

En juin 1918 j'ai condensé ce projet d'organisation d'un service social en Suisse en un rapport que j'ai adressé au président du groupe de Genève de la Nouvelle Société Helvétique et que j'ai fait tenir, vers le 1^{er} août, à tous les groupes de cette Société et à un grand nombre de journaux de notre pays. Trois l'ont publié: la *Liberté* de Fribourg (6 août), le *Journal de Genève* (7 août) et l'*Essor* (10 août). Les résultats d'une enquête que j'ai faite en Suisse au sujet du service social sont consignés dans l'*Essor* du 7 septembre. D'intéressantes réponses des groupes de Barcelone et de Londres de la N. S. H. ont paru dans l'*Essor* des 2 et 30 novembre. Enfin, récemment, les *Neue Wege* de février ont publié mon projet en allemand, et l'*Essor* des 22 mars et 5 avril fournit des détails sur les sociétés coopératives maraîchères, les colonies agricoles et les gardes civiques.¹⁾

Peut-être le jour viendra-t-il où il faudra mettre en œuvre l'influence de nos Grands Conseils cantonaux. C'est dans cette idée

¹⁾ *Le service social en Suisse* par Ad. Ferrière, docteur en sociologie, est en vente pour 20 cts. plus le port, en français, à l'administration de l'*Essor*, Pélisserie 18, Genève; en allemand, chez M. R. G. Zbinden, Rheinsprung 5, Bâle.

que je me suis adressé en première ligne aux groupes de la N. S. H. qui comptent, parmi leurs adhérents, plusieurs membres de ces Grands Conseils. Pour le moment toutefois l'action positive garde un caractère privé, par les associations maraîchères d'une part et, d'autre part, les colonies agricoles. Peut-être ne faut-il pas y voir un mal. Commencer par le service volontaire du peuple lui-même, cela est éminemment suisse et démocratique.

Quant à nos gardes civiques, leur rôle économique est encore à l'état potentiel. Et cela est bien. Certains journalistes socialistes affectent de blâmer ces gardes civiques et de traiter leurs adhérents de „briseurs de grèves“, comme si elles étaient destinées à protéger le capital comme tel, au lieu de permettre simplement l'évolution normale de nos institutions. Ils prêtent à tort à leurs concitoyens suisses des sentiments subversifs. Travailler pour l'ordre du pays et pour le ravitaillement de nos femmes et de nos enfants est un but capable d'entrainer l'approbation de tous les citoyens de bon sens que compte notre démocratie fédérative. L'organisation des gardes civiques n'attende en rien aux grèves légitimes qui pourraient s'en prendre à des industriels considérés comme nuisant au bien public. Elles visent au contraire à protéger les innocents contre des mesures générales, illégitimes et désastreuses pour le bien public, qui pourraient être prises par des Comités inconscients de la situation de la Suisse en Europe, et contre les fauteurs de troubles, bolchévistes ou autres, qui ne sont, je crois bien, qu'une infime minorité dans le pays.

Resserrer les liens, permettre à la Suisse de vivre, en faire un foyer d'ordre, même si le désordre venait à s'installer à demeure hors de nos frontières, lui permettre enfin de jouer son rôle dans le monde en tant que modèle réduit de cette future Société des Nations attendue par tous les peuples avec ardeur et anxiété, tel est le rôle de ce „service social“ que je voudrais voir non pas instauré de but en blanc, mais prévu et préparé par les citoyens de mon pays.

Puisse toutefois cette alternative nous être épargnée ! Puisse le spectre de l'anarchie se dissiper et la paix permettre à la Suisse de s'élever toujours plus haut vers l'idéal entrevu de la justice humaine.

LES PLÉIADES, sur Blonay

AD. FERRIÈRE

□ □ □